

Yves VEYRIER

Secrétaire général

☎ 01.40.52.86.01

Madame Jacqueline GOURAULT

Ministre de la Cohésion des territoires
et des Relations avec les collectivités territoriales
72 rue de Varenne
75007 - PARIS

Madame Amélie de MONTCHALIN

Ministre de la Transformation et de la Fonction publiques
Hôtel de Rothelin-Charolais
101 rue de Grenelle
75007 PARIS

Paris, le 28 décembre 2021

Mesdames les Ministres,

Nous sommes alertés, par notre fédération des Services publics et de santé et nos syndicats des agents territoriaux des départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin composant la Collectivité européenne d'Alsace (CeA), de l'organisation d'une « consultation citoyenne » lancée depuis le 20 décembre dernier, invitant à répondre à la question suivante : « L'Alsace doit-elle sortir du Grand Est pour redevenir une Région à part entière ? ».

Outre que les conditions de l'organisation de cette consultation posent maintes questions (quel statut ? quelle valeur juridique ? quel contrôle ? quel corps électoral ?), il s'avère que les agents des services publics territoriaux sont explicitement sollicités par les autorités de la Collectivité européenne d'Alsace (CeA) pour s'en faire les « ambassadeurs », « promouvoir la participation de chacune et chacun au quotidien » et « participer activement au débat » en s'associant aux initiatives des conseillers d'Alsace de leurs canton. Cela va, selon nous, à l'encontre du statut général de la Fonction publique qui soumet les fonctionnaires au principe de neutralité.

Sur le fond, cette démarche interroge quant à sa portée politique.

Si Force Ouvrière a toujours fait part de son opposition à la loi Notre et à la création des grandes régions en résultant, parce que diluant les compétences des communes et départements et éloignant un peu plus encore les citoyens des services publics et de la décision publique, nous avons également critiqué et contesté la création de la CeA, y voyant un processus allant lui-même dans le sens de la remise en cause des départements constitutifs de l'unité et de l'indivisibilité de la République.

.../.

Si la communication relative à cette consultation s'appuie sur les difficultés imputées à la création des grandes régions (manque de proximité des services publics, manque d'écoute, complexité...), elle porte cependant un message régionaliste appuyé, frisant une connotation identitaire et séparatiste, qui pose question quant à la finalité politique de cette consultation.

Soyez assurées, Mesdames les Ministres, de l'expression de ma très haute considération.

Yves VEYRIER,
Secrétaire général

